

Administration communale

Place Albert 1er, 2

1400 NIVELLES

Louvain-la-Neuve, le 13 avril 2023.

Ville de Nivelles

18 AVR. 2023

Secrétariat

Nos réf.: LR/SG/CL/20230613 CONVO AG
010 87 21 04 – sarah.gillard@ipfbw.be

Mesdames,
Messieurs,

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2023

Le Conseil d'administration a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IPFBW qui se tiendra :

**Le mardi 13 juin 2023 à 18h00 au siège social de Louvain-la-Neuve
(Avenue Jean Monnet, 2)**

Ordre du jour

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les activités de l'Intercommunale durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 ;
2. Approbation des comptes annuels et de la répartition bénéficiaire de l'exercice 2022 ;
3. Rapport du réviseur ;
4. Rapport du Comité de rémunération et rapport de rémunération ;
5. SOCOFE : rapport du Conseil d'administration sur l'échange de parts ;
6. Publi-D : rapport du Conseil d'administration sur la création d'une nouvelle structure ;
7. Décharge à donner aux administrateurs ;
8. Décharge à donner au réviseur.

La documentation d'usage relative à l'ordre du jour vous est jointe en annexe et est disponible sur le site www.ipfbw.be rubrique « Documents en ligne ».

En vertu de l'article 27 des statuts, chaque représentant des titulaires de parts sociales doit être porteur d'un mandat valable.

Nous vous demandons de bien vouloir transmettre la présente convocation aux délégués désignés par votre Conseil communal afin qu'ils puissent valablement vous représenter à l'Assemblée générale.

Pour donner effet à la volonté du législateur, votre Conseil se prononcera préalablement sur les points portés à l'ordre du jour de notre Assemblée, sa délibération devant parvenir au Secrétariat de notre intercommunale avant le 6 juin 2023.

Conformément à l'article L1523-13 § 1, alinéas 4 et 5, du CDLD, nous signalons que la séance de cette Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une commune associée.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de toute notre considération.

Pour le Conseil d'administration,



Lionel ROUGET
Président